

L'exportation la plus visible est celle de l'Ouest, du Ponant. L'importance de ce trafic est mise en lumière par divers textes de Jean Bodin. Dans sa célèbre *Réponse* de 1568 *aux Paradoxes de M. de Malestroït*, il écrit : « L'Anglois, l'Escossois, et tout le peuple de Norvège, Suède, Danemark, et de la coste baltique, achètent surtout nostre sel, qui est une manne que Dieu nous donne d'une grâce spéciale avec peu de labeur, car la chaleur défailant au peuple de septentrion outre le quarante septiesme degré, le sel ne s'y peut faire. » Ici, sur l'exemplaire de la Réserve de la Bibliothèque nationale, un lecteur attentif du xvi^e siècle a écrit : « La Bretagne nostre (?) est soubz le 49^e degré de latitude », ce qui indique qu'au nord de Noirmoutiers, qui est sous le 47^e, on commençait dès lors à exploiter les marais de Guérande. Mais Bodin continue, pour écarter la concurrence dû sel espagnol et portugais : « Et au dessoubs du quarante et deuxiesme, la chaleur trop ardente rend le sel corrosif, qui gaste les personnes et les saleures, tellement que les salines de la Franche Comté, et la pierre de sel en Espagne et en Hongrie, n'aproche en rien qui soit de la bonté du nostre. Cela fait que l'Anglois, le Flameng et l'Escossois, qui font grande trafique de poissons salez, chargent bien souvent de sable leurs vaisseaux à faute de marchandise » — c'est-à-dire viennent sur lest, — « pour venir acheter nostre sel à beaux deniers contans ».

Il revient plus loin sur cette supériorité du sel français :

« Quelques défenses qu'on aye fait en Flandres de ne prendre du sel de France, si est ce que les estatz du pays ont toujours remonstré que leurs saleures se gastoyent au sel d'Espagne, et de la Franche Comté. Et quand il advient que les marez salans et brouages de France » — le mot *brouages* est dès lors si connu qu'il est employé comme nom commun — « ont faute de sel pour les pluyes ou froidures, l'estranger ne laisse pas de l'acheter au triple pour en avoir, quoy qu'il en couste ». Au reste, en temps ordinaire, grâce à l'organisation de la gabelle, « le sel est à meilleur marché en Angleterre, en Ecosse et en Flandres qu'il n'est en France, hormis en la Guyenne, qui est une lourde incongruité en matière d'estat et de ménagerie » — nous dirions aujourd'hui : une absurdité économique.

Onze ans plus tard, au livre IV de sa *République*, Bodin re-